

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 21 juin 2024

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Marie-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Philippe BAYOL, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD, Mme Olivia BOULANGER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. François VALLES, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Claire MORY à Mme Marie-Line GEOFFRE, Mme Corinne TONDUF à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Eric BODEAU, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZIN à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Etait sorti de la salle : M. Eric CORREIA (avec le pouvoir de M. Benoît LASCOUX)

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 36

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Etait sorti de la salle : 2 (avec 1 pouvoir)

Nombre de membres excusés : 3

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 50

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Bernard LEFEVRE

Rapporteur : M. Eric BODEAU

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

M. Eric BODEAU a été élu Président de séance pour cette délibération (cf. délibération n°99/24)

Délibération n°119/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

Document de synthèse destiné à présenter le résultat de clôture budgétaire, le compte administratif s'appuie sur la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il reflète donc le cycle annuel de fonctionnement de la collectivité.

Le compte de gestion, produit par le comptable public, explicite, quant à lui, les conditions d'élaboration de ce résultat et offre en complément une photographie du patrimoine de la collectivité.

Ces deux documents de clôture budgétaire sont donc complémentaires et doivent impérativement être concordants.

En termes de calendrier, le compte administratif doit réglementairement être adopté avant le 30 juin de l'exercice N+1, après production du compte de gestion du comptable. Son adoption est obligatoire, puisqu'elle seule permet l'arrêt des comptes de l'exercice visé.

EXECUTION BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP+BS + DM 2023	C-A 2023	% réalisation	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation		
011	Charges à caractère général	233 921,43 €	93%	002	Excédents antérieurs reportés	7 440 288,90 €		7 440 288,90 €	
66	Charges financières	28 050,00 €	90%	70	Produits des services	4 834 220,12 €	13%	625 538,00 €	
TOTAL OPERATIONS REELLES		279 650,00 €	93%	75	Autres produits de gestion courante	4 114,45 €	393%	16 189,41 €	
023	Virement à l'investissement	7 511 283,39 €		TOTAL OPERATIONS REELLES		12 278 623,47 €	66%	8 082 016,31 €	
042	Transferts entre sections	4 766 590,08 €	10%	042	Transferts entre sections	278 900,00 €	93%	259 272,88 €	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	24 000,00 €	100%	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	24 000,00 €	100%	24 000,00 €	
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		12 301 873,47 €	4%	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		302 900,00 €	94%	283 272,88 €	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		12 581 523,47 €	6%	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		12 581 523,47 €	66%	8 365 289,19 €	

Délibération n°119/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation
001	Déficits antérieurs reportés	7 242 186,63 €		001	Excédents antérieurs reportés		
10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)			10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)		
16	Emprunts et dettes	4 779 386,84 €	5%	16	Emprunts à mobiliser	10,75 €	
TOTAL OPERATIONS REELLES		12 021 573,47 €	62%	TOTAL OPERATIONS REELLES		22 600,00 €	10,75 €
040	Transferts entre sections	278 900,00 €		021	Virement du fonctionnement	7 511 283,39 €	
				040	Transferts entre sections	4 766 590,08 €	
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		278 900,00 €	93%	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		12 277 873,47 €	4%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		12 300 473,47 €	63%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		481 041,21 €	4%

■ RESULTAT 2023 CONSTATE

Résultat de fonctionnement 2023 160 696,95 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 7 440 288,90 €
Résultat de fonctionnement 2023 cumulé 7 600 985,85 €

Solde d'exécution de la section d'investissement 2023 0.00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement antérieur reporté - 7 242 186,63 €
Solde d'exécution d'investissement 2023 - 7 242 186,63 €

+
Restes à réaliser 2023 – recettes 0.00 €
Restes à réaliser 2023 – dépenses 0.00 €
Solde des restes à réaliser 2023..... 0.00 €

=
Résultat d'investissement 2023 cumulé - 7 242 186,63 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, réunie le 12/06/2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

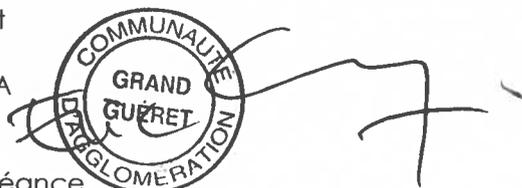
- approuvent le Compte Administratif de l'année 2023 du Budget Annexe Zones d' Activités.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus
Et ont signé les membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Bernard LEFEVRE